

Date de dépôt : 23 juillet 2019

Rapport

de la commission des transports chargée d'étudier :

- a) PL 12501-A** **Projet de loi du Conseil d'Etat approuvant les états financiers consolidés des Transports publics genevois (TPG) pour l'année 2018**
- b) PL 12502-A** **Projet de loi du Conseil d'Etat approuvant le rapport de gestion des Transports publics genevois (TPG) pour l'année 2018**

Rapport de M. André Python

Mesdames et
Messieurs les députés,

La commission des transports, dans sa séance du mardi 28 mai 2019, a examiné les deux rapports cités en titre, sous la présidence de M. Thierry Cerutti, ceci en présence des représentants du DI :

- M^{me} Chrystelle Charat, chef de projet ;
- M. David Favre, directeur général des transports ;
- M. Alexandre Prina, directeur de la planification des transports ;
- M. Guy Schrenzel, secrétaire général adjoint.

Et mes remerciements vont à M. Vincent Moret, procès-verbaliste.

Audition de M^{me} Anne Hornung-Soukup, présidente, M. Denis Berdoz, directeur général, et M^{me} Sophie Heurtault Malherbe, directrice finances et gestion, TPG

Le président souhaite la bienvenue aux auditionnés et leur donne la parole.

M^{me} Heurtault Malherbe entame une présentation sur les comptes 2018. Le résultat net fait état d'une perte de 3,181 millions de francs, ce qui est inférieur à ce qui était prévu.

Ce résultat fait état d'une différence de 2,2 millions avec les prévisions qui s'explique de deux manières.

Premièrement, le revenu d'exploitation est plus faible qu'espéré.

Toutefois, les revenus de la Confédération ont été supplémentaires, à l'instar des revenus des communes et des tiers en raison du taux de change et d'une indexation des contrats GLCT.

En 2018, ils avaient budgétisé un montant pour des dégâts de grêle. Il pensait le recevoir 2018. Ce dernier est arrivé début 2019.

Le résultat de TP Pub a été plus mauvais que ce qui avait été budgétisé. Ceux-ci ont subi un déficit de 1,7 million. Les charges d'exploitation ont été supérieures. Les charges ont augmenté de 1,2 million par rapport au budget. Pour les charges d'exploitation diverses, ces dernières ont été supérieures de 1,4 million. Deux éléments expliquent cela.

Premièrement, la TVA qui n'a pas été récupérée comme prévu et les frais liés à l'introduction du SwissPass (les TPG ont reçu des factures en 2018 pour des mises en place faites en 2017 par les CFF). La répartition des produits est restée très stable entre 2017 et 2018, à l'instar de la répartition des charges. Les revenus des transports UNIRESO sont en dessous de ce qui avait été budgétisé mais en dessus de l'année 2017.

Il s'agit de la meilleure progression depuis 2013 grâce aux efforts faits en matière de vente.

Le manque UNIRESO est en partie compensé par les transports réservés TPG (sollicitations privées). Pour les autres revenus des transports, ils sont un peu plus au-dessus du budget. Concernant les contrôles, environ 4% des voyageurs ont été contrôlés. Le taux de fraude est de 2,3%. Ce chiffre est stable par rapport à 2017. Concernant les charges d'exploitation, les écarts se situent notamment au niveau des frais de personnel en raison de l'engagement de 14 ETP supplémentaires par rapport au budget.

Ces engagements ont eu lieu suite à l'accord syndical signé en 2018.

Quelques postes de conducteurs ont été ajoutés et la formation a été renforcée.

Concernant la sous-traitance GLCT, les charges ont augmenté. Étant donné que les contrats GLCT sont signés en euros, il y a des effets de change qui se compensent. Les cotisations impôts et taxes concernent la TVA qui n'a pas été récupérée.

Le taux de recouvrement s'est amélioré de 3% en 2018 pour s'établir à 66%. Il est possible de constater qu'entre 2018 et 2014, ils n'ont pas encore compensé la baisse des tarifs par le volume espéré suite à la votation.

Concernant les investissements, les écarts sont assez conséquents. Ils suivent leurs investissements selon une notion d'engagement. Cela génère ainsi des écarts. Il faut tout de même préciser que les dépenses liées aux autobus sont en augmentation en raison de l'achat des bus TOSA.

En outre, entre 2017 et 2018, un peu moins de 60 millions de francs ont été dépensés pour le nouveau dépôt des TPG.

Elle entame ensuite une présentation sur le rapport de gestion. Elle indique qu'ils ont sélectionné quelques faits marquants dans leur présentation dont l'augmentation de l'offre grâce à la loi 12128, la mise en place d'arrêts sur demande et le lancement commercial des bus TOSA ainsi que la ligne XA (bus autonome).

Concernant les indicateurs financiers du contrat de prestations, la limite est de 5% et tous les écarts sont inférieurs à cette cible. Finalement, la fréquentation n'a pas diminué et l'offre a de nouveau augmenté.

Un député (UDC) demande ce qu'il en est de la perte liée aux transports publics lausannois en rapport avec TP Pub. Il demande également des précisions sur la caisse de pension du personnel (plus précisément, sur le taux de couverture).

M^{me} Heurtault Malherbe indique que la comptabilité ne fait pas de différence entre Genève et Lausanne. Le résultat comptable fait état d'une perte. En revanche, les TPG ont reçu 4,7 millions de TP Pub en 2018. Le bilan global est ainsi positif concernant TP Pub.

M. Berdoz ajoute que le mécanisme régissant le fonctionnement entre les deux entités est important. TP Pub a rapporté plusieurs millions de francs aux TPG en 2018.

M^{me} Heurtault Malherbe précise que le taux de couverture de la caisse de pension se monte à 62%. Un projet de loi est en discussion à ce propos.

Un député (PLR) demande ce qu'il reste dans les réserves des TPG.

M. Berdoz indique tout d'abord qu'il avait été convenu dans le contrat de prestations 2014-2018 que des résultats négatifs avaient été prévus et que les réserves accumulées seraient utilisées. Il était prévu qu'il ne reste plus rien à fin 2018.

M^{me} Heurtault Malherbe indique que les réserves font encore état de 9,8 millions.

Le même député (PLR) demande quelle est la perte précise engendrée par la fraude des voyageurs.

M^{me} Heurtault Malherbe affirme ne pas pouvoir donner un chiffre précis, car elle n'a pas le nombre total de voyageurs.

M. Berdoz explique toutefois que le taux de contrôle est stable, que le personnel est assez stable pour un taux de recouvrement qui est en légère augmentation.

Le même député (PLR) demande encore si les postes créés pour la formation pourront être dévolus au CEVA.

M. Berdoz indique que ces postes ont été créés pour donner plusieurs mains aux conducteurs afin qu'ils puissent les former aux différents moyens de transport. Ils serviront également par la suite pour le CEVA.

Un député (PDC) demande pourquoi ils n'arrivent pas à compenser la baisse des tarifs en 2014 à ce jour.

M. Berdoz indique qu'il y a une augmentation du nombre de passagers. 215 millions de voyages ont été faits en 2018. Plus de voyageurs ne signifie toutefois pas plus de chiffre d'affaires. Ce dernier est largement supérieur à l'année d'avant et ils se sont fixé des objectifs durs pour cette année 2019.

Un député (Ve) demande des précisions concernant la vitesse commerciale. Il trouve qu'il y a un ralentissement au fil des ans des transports publics. Ils ne peuvent pas être satisfaits de cela. Le département les a informés qu'ils travaillent sur de nombreuses choses en la matière. Il demande des chiffres sur les mesures prises pour les sites propres. Il remarque que les voitures qui bloquent les croisements bloquent grandement les trams. Il demande également des informations sur ce qu'ils font pour la rue de Rhône.

M. Berdoz confirme que le groupe de travail en la matière est très actif et définit des mesures à prendre. Les TPG ne roulent pas encore à leur vitesse de rêve.

M. Favre ajoute qu'ils n'ont pas de statistiques. Pour la rue du Rhône, elle fait l'objet d'un gros travail. Ils tentent d'installer un système de caméra qui permet de gérer les accès de cette portion de rue qui est interdite sauf aux

riverains. Il y a des contrôles qui sont faits régulièrement. Ils aimeraient installer des caméras de circulation. L'office compétent est en train d'émettre des ordonnances en la matière. Ils ne pourront pas utiliser ces caméras pour flasher et envoyer une amende tout de suite. Des agents devront toujours être sur place. Il est prévu que le système se rentabilise avec l'argent reçu des amendes. Une fois que tout sera bon, ils déposeront le projet de loi nécessaire.

Le président demande des précisions sur le coût de ce système.

M. Favre indique que ce système trouvera un équilibre avec les amendes qui seront infligées. Ils envisagent d'installer d'ici à l'automne un système de feux qui pourrait dissuader l'automobiliste de passer par la rue du Rhône. Il poursuit en indiquant que la mobilité augmente plus vite que les technologies. La présence policière dissuade de commettre des infractions, à l'instar des automobilistes qui désirent tourner à droite à la rue du Stand. Le carrefour des 22-Cantons est passé de 1 km/h à 9 km/h pendant les heures de pointe. Des améliorations sont également prévues sur la route de Chêne et sur la route de Saint-Julien. La vitesse commerciale diminue de 0,25 km/h par an. Ils ne sont pas loin de Zurich et ne sont pas mauvais de façon générale. Il indique finalement que l'amélioration de la vitesse commerciale ne permet pas d'améliorer la mobilité de façon générale.

Un député (PLR) demande quelles sont les projections pour 2019 et 2020. Ce sont les CFF qui seront pourvoyeurs du Léman Express, mais il aimerait connaître les projections d'évolutions des recettes.

M^{me} Heurtault Malherbe indique que les résultats entre 2019 et 2020 ne changeront pas énormément. Les TPG ont subi une hausse de la fréquentation sur la ligne 15 depuis l'intégration du Léman Express jusqu'à Lancy, mais c'est certain qu'ils perdront un peu de clients sur certaines lignes.

Le même député (PLR) demande si cela aura un effet sur le revenu UNIERSO auquel les TPG ont droit.

M. Berdoz répond positivement, ils prévoient une augmentation de leur chiffre d'affaires.

M. Favre ajoute que l'effet global est intéressant pour l'Etat.

Le député (PLR) affirme être étonné que la vitesse commerciale baisse, car il n'a pas le sentiment que Genève a été particulièrement plus congestionnée ces dernières années.

M. Favre indique qu'il y a 5h30 de bouchons par jour. Il est toutefois vrai que la part des ménages possédant une voiture diminue. Il faut tout de même

remarquer que Genève a les mêmes flux pendulaires que la ville de Lyon, ce qui est énorme.

Un député (PLR) relève que la quantité du trafic pendulaire a augmenté. Il demande s'ils ont fait un pronostic pour déterminer la modification qui sera engendrée sur le flux pendulaire avec le CEVA.

M. Favre indique qu'il y a un potentiel de diminution de l'ordre de 12% à 14%. Il est donc nécessaire d'avoir des mesures complémentaires, comme la LMCE, les actions sur le stationnement, les actions sur les places de stationnement pour les entreprises, etc.

Un député (PDC) demande quelles seront les conséquences si le nouveau dépôt des TPG n'est pas mis en place.

M. Berdoz confirme que ce sera une année exceptionnelle avec la mise en œuvre du CEVA. S'ils devaient interrompre le chantier à ce stade, ils estiment que le coût supplémentaire engendré serait d'une bonne dizaine de millions de francs et que le décalage serait de 18 mois. Les conséquences seraient donc bien plus importantes.

Le président demande si l'affaire sur l'entreprise électrique a des conséquences.

M. Berdoz rappelle que les TPG ont souhaité jouer un rôle modèle en signant un accord avec les commissions paritaires, ce qui implique qu'il y a des contrôles réguliers sur les chantiers. Il confirme que, ce matin, la police et l'OCIRT sont venus faire toute une série de contrôles. Cela n'a pas de conséquence pour le moment.

Un député (UDC) affirme qu'il y avait également une histoire de dumping salarial dans cette affaire.

M. Berdoz confirme cela et ajoute qu'ils contrôlent le nombre d'heures travaillées sur place.

Le président remercie les auditionnés et les libère.

Votes

Le président met aux voix l'entrée en matière du PL 12501 :

Pour :	14 (1 EAG, 3 S, 2 Ve, 2 PDC, 4 PLR, 1 UDC, 1 MCG)
Contre :	–
Abstention :	1 (1 MCG)

L'entrée en matière du PL 12501 est acceptée.

Le président met aux voix le PL 12501 :

Pour : 14 (1 EAG, 3 S, 2 Ve, 2 PDC, 4 PLR, 1 UDC, 1 MCG)

Contre : –

Abstention : 1 (1 MCG)

Le PL 12501 est accepté.

Le président met aux voix l'entrée en matière du PL 12502 :

Pour : 14 (1 EAG, 3 S, 2 Ve, 2 PDC, 4 PLR, 1 UDC, 1 MCG)

Contre : –

Abstention : 1 (1 MCG)

L'entrée en matière du PL 12502 est acceptée.

Le président met aux voix le PL 12502 :

Pour : 14 (1 EAG, 3 S, 2 Ve, 2 PDC, 4 PLR, 1 UDC, 1 MCG)

Contre : –

Abstention : 1 (1 MCG)

Le PL 12502 est accepté.

Ces deux PL ont été acceptés à l'unanimité de la commission.

Projet de loi (12501-A)

approuvant les états financiers consolidés des Transports publics genevois (TPG) pour l'année 2018

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève,
vu les articles 58, lettre h, et 60, lettre e, de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat, du 4 octobre 2013 ;
vu l'article 33 de la loi sur l'organisation des institutions de droit public, du 22 septembre 2017 ;
vu l'article 20 du règlement sur l'établissement des états financiers, du 10 décembre 2014 ;
vu les états financiers consolidés des Transports publics genevois pour l'année 2018 ;
vu la décision du conseil d'administration des Transports publics genevois, du 11 mars 2019,
décrète ce qui suit :

Article unique Etats financiers

¹ Les états financiers consolidés des Transports publics genevois (TPG) comprennent :

- a) un bilan ;
- b) un compte de résultat ;
- c) un tableau des variations des fonds propres ;
- d) un tableau des flux de liquidités ;
- e) une annexe contenant un résumé des principes et méthodes comptables, des notes détaillant les différents postes du bilan et du compte d'exploitation, ainsi que les autres informations requises par le référentiel comptable.

² Les états financiers pour l'année 2018 sont approuvés.

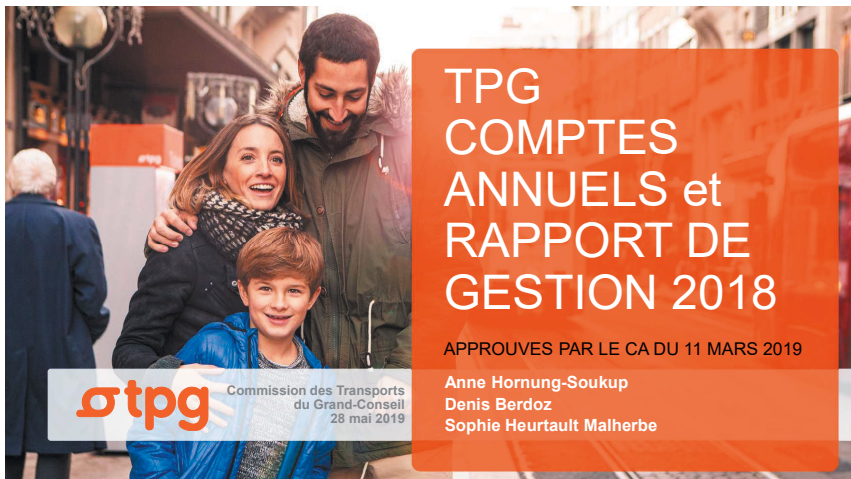
Projet de loi (12502-A)

approuvant le rapport de gestion des Transports publics genevois (TPG) pour l'année 2018

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève,
vu les articles 58, lettre i, et 60, lettre e, de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat, du 4 octobre 2013 ;
vu l'article 34, alinéa 1, de la loi sur l'organisation des institutions de droit public, du 22 septembre 2017 ;
vu l'article 20 du règlement sur l'établissement des états financiers, du 10 décembre 2014 ;
vu le rapport de gestion des Transports publics genevois (TPG) pour l'année 2018 ;
vu le rapport de réalisation de l'offre des Transports publics genevois (TPG) pour l'année 2018 ;
vu la décision du conseil d'administration des Transports publics genevois (TPG) du 11 mars 2019,
décrète ce qui suit :

Article unique Rapport de gestion

Le rapport de gestion des Transports publics genevois (TPG) pour l'année 2018 est approuvé.



σtpg

 **COMPTES 2018**

COMPTES DE RESULTAT 2018

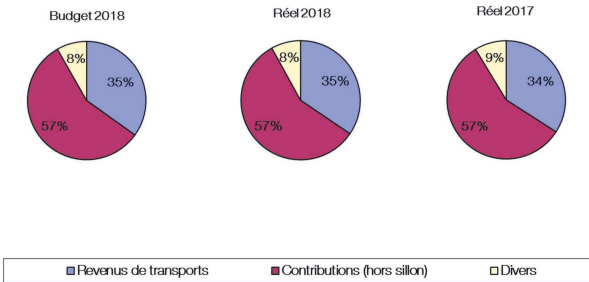


DESIGNATION en milliers CHF	BUDGET	REEL	REEL	ÉCARTS		ÉCARTS	
	CONSOLIDE*	CONSOLIDE	CONSOLIDE*	Réel vs budget	Réel 2018 vs réel 2017	CHF	%
	31.12.2018	31.12.2018	31.12.2017	CHF	%		
PRODUITS EXPLOITATION							
Revenus de transports	152'492	150'721	146'085	-1'771	-1.2%	4'636	3.2%
dont revenu de transports UNRESO	134'096	139'681	127'441	-3'435	-2.5%	3'219	2.3%
Contributions de l'Etat de Genève	240'272	240'451	236'413	180	0.1%	4'039	1.7%
dont contributions droits de sillon et d'usage	17'59	17'59	17'59	0	0.0%	0	0.0%
Contributions de la Confédération	10'440	11'415	10'809	976	9.3%	607	5.6%
Contributions des communes et des Tiers	11'815	13'062	11'775	1277	10.8%	1'316	11.2%
Produits d'exploitation divers	21'271	19'007	20'352	-2'264	-10.6%	-1'345	-6.6%
Total des produits d'exploitation	436'289	434'687	425'434	-1'602	-0.4%	9'253	2.2%
CHARGES D'EXPLOITATION							
Frais de personnel	249'155	247'359	243'264	1'204	0.5%	4'095	1.7%
Frais de véhicules	29'860	30'526	30'176	666	2.2%	350	1.2%
Frais de bâtiments et installations fixes	20'762	20'974	20'207	-188	-0.9%	217	1.1%
dont état de sillon et d'usage	17'680	17'69	17'680	0	0.0%	0	0.0%
Sous-traitance de transport	50'791	51'615	46'587	824	1.6%	5'028	10.0%
Charges d'exploitation diverses	28'942	30'412	29'980	1'470	5.1%	432	1.4%
Dotations aux amortissements	45'149	44'734	43'586	-415	-0.9%	1'148	2.6%
Pertes sur constats et débiteurs	2'677	2'777	1'814	100	4%	963	53.1%
Total des charges d'exploitation	424'335	427'997	418'764	3'661	0.9%	12'233	2.9%
% des produits	97%	98%	98%				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	11'954	6'690	9'670	-5'264	-44.0%	-2'980	-30.8%
Produits financiers	946	1'845	2'718	899	95.0%	-872	-32.1%
Charges financières	13'809	12'125	13'210	-1'084	-12.2%	-1'086	-8.2%
Résultat financier	-12'863	-10'280	-10'493	2'583	20.1%	213	2.0%
Quota-part dans le résultat des sociétés associées	0	409	294	409		114	38.9%
RÉSULTAT NET (+EXCÉDENT)	-909	-3'181	-529	-2'272	-249.8%	-2'653	-501.8%
Total des produits	437'232	436'240	428'448	-380	-0.1%	8'462	2.0%
Total des charges	438'144	440'121	428'974	1'977	0.5%	11'147	2.6%

* Retrait

3

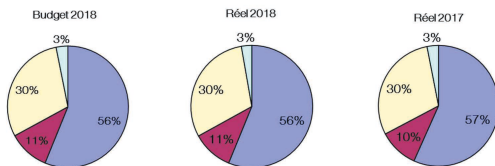
REPARTITION DES PRODUITS EN %



Divers : y compris contributions pour sillon

4

REPARTITION DES CHARGES EN %



■ Frais de personnel ■ Dotations aux amortissements □ Biens et services □ Charges financières

— Biens et services : y compris droit du sillon

5



DETAIL DES PRODUITS ET DES CHARGES

6

PRODUITS DU TRANSPORT COMPTABILISES


 DETAIL DES REVENUS DU TRANSPORT
 31.12.2018

Produits comptabilisés - part TPG

en milliers CHF	Budget Consolidé 31.12.2018	Réel Consolidé 31.12.2018	Réel Consolidé 31.12.2017	ÉCARTS Réel vs budget		ÉCARTS Réel 2018 vs réel 2017	
				CHF	%	CHF	%
Billets	48'088	46'140	46'311	-1'947	-4.0%	-171	-0.4%
dont cartes journalières	8'428	8'189	8'069	-239	-2.8%	120	1.5%
Abonnements annuels	47'927	46'831	45'023	-1'097	-2.3%	1'807	4.0%
Abonnements mensuels	29'251	27'488	28'377	-1'764	-6.0%	-890	-3.1%
Abonnements hebdomadaires	377	381	375	4	1.0%	6	1.5%
Autres titres de transports	12'961	13'750	11'482	789	6.1%	2'268	19.8%
Rabais et bonus	-4'509	-3'929	-4'127	580	-12.9%	198	-4.8%
Total revenus de transports UNIRESO	134'096	130'661	127'441	-3'435	-2.6%	3'219	2.5%
Revenus de transports TPG	11'696	13'104	13'051	1'409	12.0%	54	0.4%
Autres produits du transports (CTT, ...)	6'700	6'956	5'593	256	3.8%	1'363	24.4%
TOTAL	152'492	150'721	146'085	-1'771	-1.2%	4'636	3.2%
<small>dont TPG/18 de réparation Urbino</small>	<small>32.2%</small>	<small>31.6%</small>	<small>32.0%</small>				

7

CHARGES D'EXPLOITATION

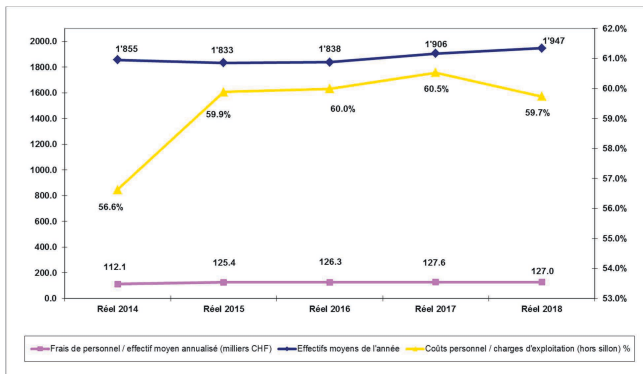


DÉSIGNATION en milliers CHF	BUDGET CONSOLIDE* 31.12.2018	RÉEL CONSOLIDE 31.12.2018	RÉEL CONSOLIDE* 31.12.2017	Écarts Réel vs budget		Écarts Réel 2018 vs réel 2017	
				CHF	%	CHF	%
Frais de personnel	246'155	247'359	243'264	1'204	0.5%	4'095	1.7%
Frais de véhicules	29'860	30'526	30'176	666	2.2%	350	1.2%
Frais de bâtiments et installations fixes	20'762	20'574	20'357	-188	-0.9%	217	1.1%
dont droits de sillon et d'usage	13'860	13'909	13'880	49	0.4%	29	
Sous-traitance de transport	50'791	51'615	46'587	824	1.6%	5'028	10.8%
Sous-traitance de transport	36'117	35'677	32'756	-441	-1.2%	2'920	8.9%
Sous-traitance GLCT	14'674	15'939	13'831	1'265	8.6%	2'108	15.2%
Charges d'exploitation diverses, dont	28'942	30'412	29'980	1'470	5.1%	432	1.4%
Assurances et franchises	2'184	2'163	2'166	-21	-1.0%	-3	-0.2%
Etudes et mandats	1'759	1'852	2'154	93	5.3%	-302	-14.0%
Commissions et frais de vente	7'151	7'645	6'400	494	6.9%	1'245	19.5%
Communication et marketing	3'240	3'222	3'253	-18	-0.6%	-31	-1.0%
Étréden, maintenance, locations	5'483	5'860	5'828	377	6.9%	33	0.6%
Frais administratifs	3'226	3'049	2'858	-187	-5.8%	191	6.7%
Cotisations impôts et taxes	369	1'603	2'809	1'234	334.2%	-1'206	-42.9%
Autres charges	5'919	5'018	4'512	-501	-9.1%	506	11.2%
Dotations aux amortissements	45'149	44'734	43'586	-415	-0.9%	1'148	2.6%
Pertes sur constats et débiteurs	2'677	2'777	1'814	100	3.7%	963	53.1%
TOTAL	424'335	427'997	415'764	3'661	0.9%	12'233	2.9%

* Révèle

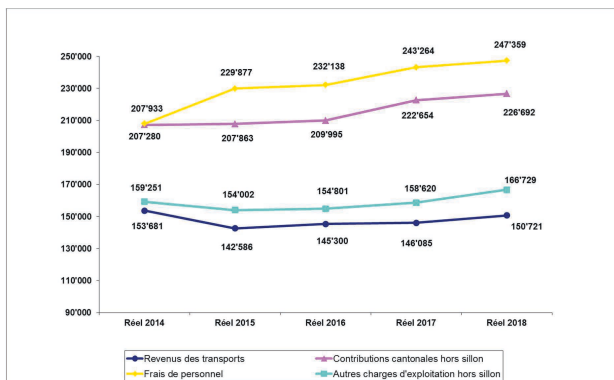
8

EVOLUTION DES FRAIS DE PERSONNEL 2014 - 2018



9

EVOLUTION DES PRODUITS ET DES CHARGES 2014 - 2018



- En milliers CHF

10



INVESTISSEMENTS ET BILAN

11

SUIVI DES INVESTISSEMENTS

En CHF	Désignation	Engagé 2015-2018 Consolidé	PPF 2015-2018 (yc TOSA)
	Bâtiments	18'657'062	26'585'000
	Installations Fixes	1'015'939	6'750'000
	Terrains, Bâtiments & Installations Fixes	19'673'002	33'335'000
	Bureautique & Mobilier	71'875	230'000
	Instal. & Matériel Info & Télécommunication	11'335'804	12'977'000
	Outils, Machines & Installations Autres	983'886	5'222'000
	Equipements, Machines & Autres Immobilisations	12'391'564	18'429'000
	Autobus	16'165'787	14'465'000
	Tramways	349'032	0
	Trolleybus	7'762'013	13'000'000
	Equipements Embarqués	24'067'257	28'500'000
	Véhicules de Service	1'408'871	4'735'000
	Véhicules & leurs équipements	49'752'959	60'700'000
	Systemes d'Informations & Télécommunications	14'402'328	19'744'000
	Immobilisations Incorporelles	14'402'328	19'744'000
	Investissements PPF (hors En-Chardon)	96'219'853	132'208'000

12

BILAN ACTIF



En CHF	31.12.2018	31.12.2017
ACTIF		
LIQUIDITES	14'357'883	9'031'284
DEBITEURS D'EXPLOITATION	40'945'459	46'703'156
STOCKS	20'343'547	19'499'894
AUTRES ACTIFS CIRCULANTS	9'613'749	12'282'415
TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS	85'260'638	87'516'749
TERRAINS, BÂTIMENTS INSTALLATIONS FIXES	88'421'925	91'529'430
VEHICULES ET LEURS EQUIPEMENTS	413'134'832	416'101'800
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, NET	12'516'833	10'265'660
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, NET	10'896'178	8'053'353
TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS EN COURS	253'298'050	196'235'185
AVANCES SUR ACHATS D'IMMOBILISATIONS	1'006'598	8'617'951
PARTICIPATIONS MISES EN EQUIVALENCE	1'057'502	1'000'916
ACTIFS FINANCIERS A LONG TERME	965'414	963'004
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES	781'297'333	732'767'298
TOTAL DE L'ACTIF	866'557'971	820'284'047

13

BILAN PASSIF



En CHF	31.12.2018	31.12.2017
PASSIF		
CREANCIERS D'EXPLOITATION	22'772'373	26'931'661
PART A COURT TERME DES PROVISIONS	1'306'453	1'294'786
PART A COURT TERME DES DETTES A LONG TERME	58'429'334	32'578'678
AUTRES ENGAGEMENTS A COURT TERME	58'016'568	47'955'981
TOTAL DES ENGAGEMENTS A COURT TERME	140'524'728	108'761'106
EMPRUNTS ET DETTES A LONG TERME	546'887'068	557'990'587
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES, NET	113'599'130	85'328'407
PROVISIONS A LONG TERME	306'792	412'188
ENGAGEMENTS EN FAVEUR DU PERSONNEL	11'249'027	11'100'851
AUTRES ENGAGEMENTS A LONG TERME	190'627	752'939
TOTAL DES ENGAGEMENTS A LONG TERME	672'232'643	655'584'971
SOUS-TOTAL DU PASSIF	812'757'371	764'346'077
CAPITAL DE DOTATION	44'000'000	44'000'000
FONDS DE RESERVES	12'981'754	12'466'612
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-3'181'154	-528'643
FONDS PROPRES	9'800'600	11'937'969
TOTAL DU PASSIF DU CAPITAL DE DOTATION ET DES FONDS PROPRES	866'557'971	820'284'047

14



RAPPORT DE GESTION 2018

15

FAITS MARQUANTS

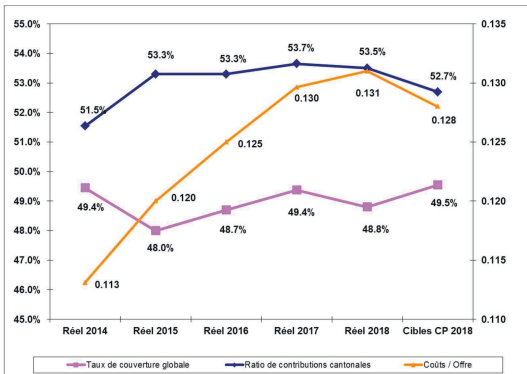
- Augmentation de l'offre grâce à la loi 12128
- Arrêts sur demande pour les véhicules sur pneus
- Lancement commercial des TOSA et ligne XA

16

INDICATEURS FINANCIERS DU CONTRAT DE PRESTATIONS

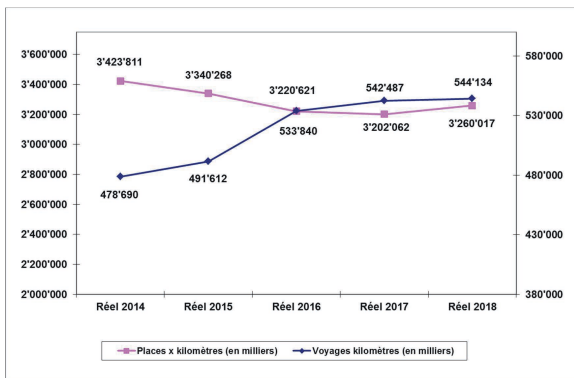


- Taux de Couverture = produits propres stpg / charges
- Ratio de contributions cantonales = contributions cantonales / produits
- Coûts / offre = coûts (hors droit de sillon) / PKR
Cible selon rapport d'étape du 10.12.2017



17

EVOLUTION DES PLACES ET VOYAGES x KM 2014 – 2018



- Places kilomètres totales, y compris France.

18